

JLB/BS/ - 14/04/2009

Validé par le Comité directeur du 16 avril 2009



BUREAU FEDERAL

JEUDI 5 FEVRIER 2009

AU CNR

PRESENTS :

Pierre **CAMOU**, Alain **DOUCET**, René **HOURQUET**, Jean-Claude **BAQUE**,
Patrick **BATTUT**, Jean-Louis **BOUJON**, Jean **DUNYACH**, Bernard **GODET**,
Jacques **LAURANS**, Jacques **TROGER**, Guy **MOLVEAU**, Christian **BAGATE**,
Patrice **DOCTRINAL**, Claude **DOURTHE**, Jo **MASO**, Michel **PALMIE**,
Bernard **LAPASSET**, Jean-Louis **BARTHES**, Jean-Claude **SKRELA**,
Olivier **KERAUDREN**.

ABSENTS EXCUSES :

Daniel **FALQUE**, Serge **BLANCO**, Antoine **MARIN**.

Le Président ouvre la séance à 14H30.

I - COMMUNICATION DU PRESIDENT :

Le Président rappelle que l'Equipe de France appartient à la FFR et que tout débat la concernant doit s'établir entre nous et non dans les tribunes.

II - AFFAIRES ADMINISTRATIVES (Alain DOUCET) :

- **Affiliations, changements de nom, mises en sommeil :**
Le Bureau Fédéral valide l'ensemble de ces demandes (Annexe 1).
- **Tournoi 2009 :**
Il n'y aura pas de village dans sa forme traditionnelle. Des prestations seront achetées afin de remplir nos obligations contractuelles vis-à-vis de nos partenaires.
- **Anciens de 1959 :**
Les joueurs de l'équipe de France ayant participé au Tournoi de 1959 seront honorés lors du match FRANCE – PAYS DE GALLES.
Rappelons que cette équipe a terminé pour la première fois seule en tête du Tournoi.
- **Encadrement des moins de 20 ans :**
Sont confirmés, David AUCAGNE et Philippe BOHER. Philippe AGOSTINI interviendra en cas d'urgence.
- **Planning des réunions (1^{er} trimestre 2009) :**
 - Jeudi 12 février : Réunion informelle,
 - Jeudi 19 février : Réunion informelle,
 - Jeudi 26 février : Bureau Fédéral à la FFR
 - Vendredi 13 mars : Réunion informelle au CNR (veille départ à Londres),
 - Jeudi 19 mars : Bureau Fédéral au CNR (veille de départ à Rome),
 - Jeudi 26 mars : Réunion informelle au CNR.

RAPPEL :

Seul les Bureaux Fédéraux conduiront à une convocation par le Secrétaire Général.
Les Réunions informelles sont à gérer individuellement sur les budgets commissions.

- **Beach Rugby :**
Il n'y a pas de partenaire titre. La FFR garde la maîtrise de l'organisation. Le budget s'inscrit dans une enveloppe globale de 400.000€.
Accord unanime du Bureau Fédéral.
- **DOM-TOM moins de 18 ans :**
Le Bureau Fédéral donne un avis défavorable à la demande des DOM-TOM de faire jouer des garçons des moins de 18 ans en seniors.
- **Gestion de la carrière des éducateurs :**
Un document est en cours de rédaction. Il sera opérationnel début juin 2009.

➤ Affiliation en ligne :

Le Comité Directeur du 3 décembre 2008 a décidé l'extension à l'ensemble des licenciés de la FFR de l'affiliation en ligne depuis l'intranet des clubs. Application prévue pour le 1^{er} juin 2009.

III - AFFAIRES INTERNATIONALES (Jacques LAURANS) :

- Plusieurs accidents de la route ont endeuillé le comité du Périgord Agenais entre le 30 janvier 2009 et le 5 février 2009. Guillaume LACHAUD (CAP), Nicolas CALVO (SVA) et Arnaud CASTANIER (ISSIGEAC) sont décédés.

Le Bureau Fédéral transmet ses condoléances émues aux familles de ces 3 jeunes joueurs.

- Les scolaires japonais feront une tournée en France au mois de mars 2010.

➤ Assurance des joueurs internationaux :

Application des dispositions de la règle 9.18 de l'IRB.

Dans le cadre du présent règlement 9, lorsqu'un joueur remplit ses devoirs internationaux avec une équipe nationale ou un groupe national d'une fédération, la fédération du joueur demandant sa libération (si ledit joueur reçoit des avantages matériels et a, par conséquent, en place un accord écrit) devra payer les coûts de l'assurance appropriée payée par l'organisme ou le club de rugby du joueur conformément aux dispositions du règlement 23 pour la période dudit devoir international. Cette contribution pour l'assurance est calculée au prorata avec pour base une année civile. Afin de calculer la contribution que la fédération demandant la présence du joueur doit payer pour l'assurance, il sera considéré que la période de devoir international commence à partir du moment où le joueur commence son déplacement vers le point de rassemblement désigné par sa fédération et se termine au plus tôt, au retour du joueur en personne au sein de son organisme ou club de rugby ou à l'expiration des périodes spécifiées aux règlements 9.20 et 9.21 (selon le cas). Les fédérations ont la responsabilité de garantir et garantiront que leurs organismes ou clubs de rugby fournissent des informations et documentations sur l'assurance (y compris, mais de manière non exhaustive, les documents de la police d'assurance et les coûts de ladite police d'assurance) aux fédérations concernées dans le but de permettre à ces fédérations de vérifier et convenir des arrangements liés à l'assurance et des coûts au prorata de l'assurance que doit payer la fédération lorsque le joueur remplit ses devoirs internationaux.

- Officiers de liaison pour le Tournoi 2009 : ils seront pris en charge par la FFR.

- Relations difficiles entre la RFU et les clubs anglais. Les clubs souhaitent jouer 6 matches de plus, la RFU a répondu NON.

➤ Dossier Marius TINCU :

Une réunion de conciliation s'est tenue avec le CNOSF, la FFR et l'IRB pour une explication générale concernant ce dossier.

Un groupe de réflexion sera mis en place à cet effet.

- Les 30 et 31 mars, une réunion sur les ELV'S se tiendra à Londres. Le Bureau Fédéral désigne René HOURQUET, Jean-Louis BARTHES et Didier RETIERE pour participer aux réunions.

- Mêlée simulée :

Lecture du communiqué de presse de l'IRB concernant les mêlées simulées :

L'international Rugby Board (IRB) a confirmé que les mêlées simulées sont déjà à l'ordre du jour pour être discutées.

« L'IRB reconnaît que les mêlées simulées créent des problèmes. La commission Rugby de l'IRB, qui se réunira en avril, discutera des possibilités de résoudre ce problème sans changer la spécificité de ce jeu » dit le Président de l'IRB Bernard LAPASSET.

« La commission Rugby considérera lors de sa réunion ces propositions ainsi que d'autres points importants liés au sportif ou aux Règles du jeu, dont l'application dans le monde des variantes expérimentales des règles du jeu (ELV's), avant de proposer des recommandations au conseil de L'IRB qui se réunira en mai. »

« Toute solution potentielle pour remédier aux circonstances qui donnent lieu à des mêlées simulées prendra en compte en priorité la santé des joueurs tout en s'assurant de préserver la forme et les caractéristiques uniques du rugby. Il est également important que les solutions potentielles soient applicables à tous les niveaux du jeu. »

La mêlée fait partie intégrante du rugby et l'IRB a initié une importante étude internationale sur la mêlée. Cette année l'IRB lancera la recherche la plus complète jamais réalisée dans l'histoire de ce sport qui analysera pendant trois ans les forces mécaniques et autres que génère la mêlée.

« Le premier objectif de cette étude sans précédent est de déterminer les meilleures techniques possibles pour jouer, entraîner et arbitrer ce secteur très important du jeu » a ajouté Bernard LAPASSET.

- H CUP :

Le Bureau Fédéral proposera le Stadium de Toulouse pour organiser une ½ finale dans l'hypothèse où le Stade Toulousain serait vainqueur en ¼ de finale.

- Tournées d'Automne 2009 :

Le Bureau Fédéral arrête le dispositif suivant :

- Le 14.11.2009 : France-Afrique du Sud au Stade de France,
- Le 21.11.2009 : France-Samoa ; lieu à définir,
- Le 28.11.2009 : France-Nouvelle Zélande à Marseille.

- Examens médicaux :

Les arbitres passeront des examens d'aptitude physique identiques sur le principe, à ceux des joueurs.

Ces examens se feront au CNR.

IV - HAUT NIVEAU (Jean DUNYACH) :

- **Match d'entraînement avant la Coupe du Monde 2011 :**
Le Bureau Fédéral accepte le principe d'un match aller et retour contre l'Irlande en Août 2011. Match aller en France, match retour en Irlande.
- Les moins de 19 ans seront en Afrique du Sud du 15 au 22 février 2009. Le chef de délégation sera Gérard Martinez et le manager Jean-Claude SKRELA.
- FRANCE-ECOSSE des moins de 20 ans se jouera le 13.02.2009 à Chalon à 16H.00.

V - AFFAIRES SPORTIVES (Jean-Claude BAQUE) :

- **Séries territoriales :**
Compte tenu des mauvaises conditions climatiques, la journée du 21 juin 2009 est reportée au 28 juin 2009.
- Championnats territoriaux : une étude sera menée sur ce vaste dossier.

VI - QUESTIONS FINANCIERES (René HOURQUET) :

- Le procès verbal de l'Assemblée Générale du GIP Coupe du Monde 2007 en date du 27 mars 2008 a été publié réglementairement dans le journal d'annonces légales « Petites affiches /la loi. »
Le procès verbal constatait la dissolution du GIP et la nomination de la FFR en tant que liquidateur.
- La mission du cabinet AKELYS, expert comptable du GIP, est reconduite sur la base des 3 tarifs proposés : horaire, journalier et sur mission spécifique.
- **IRLANDE-FRANCE :**
300 supporters qui avaient acheté des packs pour le match au Croke Park Stadium ont été escroqués par une société fictive installée en Bourgogne.
La FFR décide de se porter partie civile.
- Délégation devant le tribunal pour une injonction à payer, le Bureau Fédéral délègue Paul DE KEERLE.
- Billetterie du Tournoi 2009, le Trésorier Général précise que la vente de la billetterie se déroule sans problème. Les recettes attendues sont conformes à la prévision budgétaire.
- Les discussions relatives à l'accord d'entreprise se déroulent dans un climat de confiance entre les dirigeants fédéraux, la direction générale, les salariés et les représentants du personnel.

- Sur proposition du Trésorier Général, le Bureau Fédéral accorde les aides suivantes :
 - 1500€ à l'association Lourdes Initiative pour l'organisation du 7^{ème} rassemblement international des sportifs,
 - 3000€ au lycée Borda (DAX) pour sa participation au Tournoi scolaire organisé au Japon du 26 avril 2009 au 6 mai 2009,
 - 1500€ à l'Association Rugby et Partage pour l'organisation du 20^{ème} Tournoi RUGBY-PARTAGE,
 - 3800€ au Comité Territorial de Guyane pour la participation du comité au Caribbean International Rugby Sevens Tournament,
 - 1500€ à l'Association Rugby Touraine pour l'organisation de la 13^{ème} édition du Challenge Howard Hinton Seven 2009 à Joué les Tours (37).

VII - REFORMES FEDERALES (Jean-Louis BOUJON) :

Jean- Louis BOUJON décline les principaux axes de travail sachant que la démarche fonctionnelle doit être finalisée pour le mois de juin 2009.

Plusieurs pistes sont étudiées :

- Le dispositif réglementaire,
- La recherche de l'existant avec Patrice DOCTRINAL,
- La mission,
- Les structures,
- Le fonctionnement,
- La rénovation du collège des présidents des Comités Territoriaux,
- La création du collège des présidents des Comités Départementaux.

Une présentation complète du dispositif sera faite lors d'un prochain Bureau Fédéral.

VIII - TRANFERT DU SIEGE (Patrick BATTUT) :

Une présentation de l'aménagement et de la répartition des bureaux du CNR sera faite lors d'un prochain Bureau Fédéral.

Ce sera également l'occasion de proposer un calendrier concernant le déménagement de l'ensemble des services.

IX - ACADEMIE DES PREMIERES LIGNES (Jean-Claude Skrela) :

Une présentation du projet fédéral sur la sécurité des joueurs 2007-2011 est faite par le Directeur Technique National.

Il est notamment proposé la création d'un certificat d'aptitude à l'entraînement de la mêlée. Cela permettra de donner une légitimité en matière entraînement de la mêlée et de délivrer une qualification fédérale permettant d'entraîner en toute sécurité des joueurs et joueuses participant à la mêlée.

Le titulaire du certificat pourra exercer sur toutes les catégories du secteur amateur à partir de 15 ans, devra être licencié à la FFR et avoir plus de 18 ans.

Dans sa phase terminale, ce document va prévoir 1 diplômé de 1^{ère} ligne par club.

X - MARKETING, COMMUNICATION (Bernard GODET) :

- Programmes de licences FFR :
Le XV de France et la FFR deviennent des produits qu'il faut protéger dans un certain nombre de secteurs.
- Les gestionnaires de licences potentiels sont au nombre de trois. Ces trois candidats sont OFA, IMG, et 3^{ème} ligne.
Le choix du gestionnaire sera fait lors du prochain Bureau Fédéral.
- Les matches de fédérale 1 seront retransmis sur internet.
- Bâche Nike au Stade de France : On réserve l'emplacement sur la pelouse, mais on n'utilisera pas la bâche.

La séance est levée à 20H00.



DEMANDES D’AFFILIATION, DE CHANGEMENT DE NOM, DE MISE EN SOMMEIL
BUREAU FEDERAL DU 5 FEVRIER 2009 AU CNR

COMITE	CLUB(S) DEMANDEUR(S)	OBJET DE LA DEMANDE	ETAT DU DOSSIER	DECISION
ILE DE FRANCE	UNION SPORTIVE DE GRIGNY RUGBY A XV	AFFILIATION	<u>Pièces à fournir :</u> - Dossier sur l'enceinte sportive - AS des 3 dirigeants statutaires	
NORMANDIE	BARC OLYMPIQUE CLUB (BOC)	AFFILIATION	COMPLET	
BRETAGNE	RUGBY CLUB DU PAYS D'ELVEN	AFFILIATION	<u>Pièces à fournir :</u> - AS des 3 dirigeants statutaires	
PAYS DE LA LOIRE	RUGBY Avenir MAMERS	AFFILIATION	<u>Pièces à fournir :</u> - AS des 3 dirigeants statutaires - PV de l'AG constitutive	
ILE DE FRANCE	RUC SAINT CYR VOISINS GUYANCOURT (4765 E)	CHANGEMENT DE NOM : SQY RUGBY (SAINT QUENTIN EN YVELINES RUGBY)	<u>Pièces à fournir :</u> - Statuts de l'association avant modification	
PAYS DE LA LOIRE	SNUC (4191 F)	MISE EN SOMMEIL	COMPLET	
FLANDRES	J CAP RUGBY (Capelle la Grande) (6797 N)	MISE EN SOMMEIL	COMPLET	